

L'organisme de formation

L'ERFAN Limousin
GAÏA, Maison Régionale des Sports du Limousin
142 Avenue Emile Labussière
87100 Limoges

Prenez contact avec l'École Régionale de Formation
des Activités de la Natation du Limousin

Guilhaine SEBILLOTTE
Tel : 06-84-74-57-24
Mail : natation.limousin.erfan@gmail.com

Et prenez contact avec votre club



**Demain je serai Maître-nageur ou
Entraîneur de club ?**

Vous êtes nageurs ?

Anciens nageurs ?

Bénévoles ?

**Vous voulez aider vos clubs en encadrant
des jeunes ?**

**Vous voulez vous former pour avoir un job
l'été à 18 ans ?**

**Vous avez au moins 15 ans et vous voulez
avoir un job d'été à 18 ans ?**

Rejoignez

le Comité Régional de Natation du Limousin
et

formez-vous au métier d'éducateur sportif en
passant les **Brevets Fédéraux**



Qui peut nous encadrer pour passer le test du Sauv'nage ?

- Vous avez au moins 15 ans,
- Vous êtes licencié(e)s à la Fédération Française de Natation
- Vous voulez encadrer des jeunes passant le test du Sauv'nage

**Venez passer
le Brevet Fédéral 1^{er} Degré
avec l'ERFAN Limousin**

- En passant le Brevet Fédéral 1^{er} Degré **vous préparez votre avenir**
- En étant titulaire du Brevet Fédéral 1^{er} Degré **vous êtes dispensé(e)s des exigences préalables à la mise en situation pédagogique du Brevet Professionnel spécialité Activités Aquatiques et de la Natation, diplôme préparant au métier de Maître-nageur-sauveteur**



Qui peut m'encadrer pour passer le test du Pass'sports de l'eau ?

- Vous avez au moins 16 ans,
- Vous êtes licencié(e)s à la Fédération Française de Natation,
- Vous êtes titulaires du Brevet Fédéral 1^{er} Degré
- Vous voulez encadrer des jeunes passant le test du Pass'sports de l'eau,

**Venez passer
le Brevet Fédéral 2nd Degré
avec l'ERFAN Limousin**

- En passant le Brevet Fédéral 2nd Degré vous faites **un premier pas vers les métiers de Maître-nageur-sauveteur ou d'entraîneur**
- En étant titulaire du Brevet Fédéral 2nd Degré **vous êtes dispensé(e)s :**
 - ➡ **Des exigences préalables à la mise en situation pédagogique du Brevet Professionnel spécialité Activités Aquatiques et de la Natation**
 - ➡ **De 7 Unités Complémentaires sur 10 du Brevet Professionnel spécialité Activités Aquatiques et de la Natation**